



ONU HABILITAT

Division de la Coopération Technique et Régionale



PROFIL DE VILLE DE KRIBI



Programme Participatif de l'élaboration des profils urbains dans les pays africains, caraïbes et pacifiques (ACP)

Benoit Mougoué, Elie Tolale, Emmanuel Ngnikam, Emile Tanawa, Gérard Tchouassi, Margaret Andoseh et Sylvie Siyam Siwe ont été en charge de collecter les informations contenues dans ce document et ce, au travers d'entretiens auprès des acteurs clés du secteur urbain et également sur la base des consultations conduites dans les différentes villes du Cameroun. C'est sur la base de ces informations que ce profil national fut ensuite réalisé par Nicolas Maréchal et Kerstin Sommer.

Le projet et le présent rapport furent supervisés par Mohamed El Sioufi, Alain Grimard, Joseph Guiebo, Alioune Badiane, Kerstin Sommer et Gwendoline Mennetrier.

Mise en page: Nicolas Maréchal et Kerstin Sommer.

DÉNI DE RESPONSABILITÉ: Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflète pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU HABITAT et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement. Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-HABITAT souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les Établissement Humains.

Publié par le Programme des Nations unies pour les Établissements Humains. Copyright © 2007

HS92507F

ISBN: 978 92 113 190 33

Printing: UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified

Les publications du Programme des Nations unies pour les Établissement Humains sont disponibles au bureau régional et d'information de l'ONU HABITAT ou directement de:

P.O.Box 30030, GPO 00100

Nairobi, Kenya

Fax: + (254 20) 762 4266/7

E-mail: unhabitat@unhabitat.org

www.unhabitat.org

PROFIL DE LA VILLE DE KRIBI

TABLE DE MATIÈRE

AVANT PROPOS	2	PROFIL DU SECTEUR URBAN DU CAMEROUN – ENVIRONNEMENT	12
PROFIL DE LA VILLE DE KRIBI – MÉTHODOLOGIE	3	PROFIL DE LA VILLE DE KRIBI – ENVIRONNEMENT	14
PROFIL DE LA VILLE DE KRIBI – CONTEXTE	4	PROJET PROPOSES POUR KRIBI	
PROFIL DE LA VILLE DE KRIBI – GOUVERNANCE	6	GOUVERNANCE.....	16
PROFIL DE LA VILLE DE KRIBI – BIDONVILLES.....	8	BIDONVILLES.....	17
PROFIL DE LA VILLE DE KRIBI – GENRE	10	GENRE	19
		ENVIRONNEMENT	20

AVANT-PROPOS

La croissance annuelle de la population urbaine en Afrique Subsaharienne approche les 5%, soit deux fois supérieure à celle des pays d'Amérique Latine et d'Asie. C'est par ailleurs sur ce continent que l'on enregistre la plus forte proportion de citadins résidant dans un bidonville. Aujourd'hui, ils seraient 187 millions de personnes à vivre dans ces conditions, soit pas moins de 72% de la population habitant dans une ville. Tous, rejoignent les métropoles dans l'espoir d'une vie meilleure et si la tendance se confirme, cette population pourrait doubler tous les quinze ans. Les défis auxquels sont confrontées les villes africaines sont donc immenses: il nous faut fournir pour chacun un habitat décent. Ceci implique que ce lieu de vie ait accès aux services urbains de base. En outre, dans la mesure du possible, il nous faut garantir que la construction de ces zones d'habitation préservera l'environnement en même temps qu'elle contribuerait au développement économique de la région.



ONU-HABITAT est l'agence qui la première, porte la responsabilité d'accomplir les objectifs de développement du Millenium (ODM), cible 10 (réduire de moitié le nombre des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable) et cible 17 (améliorer de manière significative, les conditions de vie des habitants des bidonvilles – Au moins, pour 100 millions d'entre eux et ce, d'ici à 2020. L'une des principales stratégies de ONU-HABITAT pour mettre fin à cette crise, est de travailler en partenariat avec la Commission européenne afin de promouvoir en Afrique, dans les Caraïbes et dans les pays du Pacifique, un développement urbain durable. Considérant l'urgence et la multitude des besoins, ONU-HABITAT juge plus que nécessaire la création d'un outil permettant de dresser rapidement le bilan de la situation afin d'établir des priorités sur les actions à entreprendre, sur le court, moyen et long terme. En 2002, toujours dans le cadre de la coopération avec la Commission européenne et afin de fixer les lignes directrices dans la réalisation d'un développement urbain qui soit durable, l'ONU-HABITAT est parvenu et ce, pour la première fois, à réaliser une étude sur le secteur urbain en Somalie. Cette étude consistait à identifier les besoins afin, dans un second temps, de mettre en œuvre trois ambitieux programmes soutenus et financés par un certain nombre de bailleurs de fonds.

En 2004, le Bureau régional de ONU-HABITAT pour l'Afrique et les pays arabes prit l'initiative de développer cette approche afin de l'appliquer à vingt nouveaux pays. Ceci fut alors réalisé en collaboration avec d'autres départements au sein même de l'agence, la Branche en charge du développement

urbain, la Section environnement urbain, l'Observatoire urbain global, le Programme pour les établissements humain, le Bureau de gouvernance urbaine, le Bureau politique en genre, le Bureau d'environnement et la Division formation renforcement des capacités. Cette nouvelle approche, réalisée en coopération avec divers bureaux de ONU-Habitat, est connu sous l'acronyme RUSPS (Rapid Urban Sector Profiling for Sustainability) qui pourrait être traduit par: Analyse du milieu urbain (d'une ville et/ou à l'échelle d'un pays) dans la perspective d'un développement durable (de la ville étudiée) Il est maintenant important de préciser, que jamais le RUSPS n'aurait vu le jour sans le concours de l'Italie, de la Belgique et des Pays-Bas. La principale vocation du RUSPS consiste à mieux formuler puis à orienter les politiques consistant à réduire la pauvreté urbaine, à l'échelle locale bien sûr, mais aussi régionale et nationale. Ceci implique qu'il faille évaluer les besoins mais aussi prendre connaissance des opportunités et des défis à relever à l'avenir. Pour ce faire, il est essentiel d'élargir le dialogue avec le plus grand nombre d'acteurs possible et ce, en engageant la responsabilité de toutes les parties prenantes. Notre action consiste donc à identifier les meilleures méthodes à appliquer mais surtout, de les mettre à exécution, en gardant à l'esprit notre but: atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

RUSPS aborde principalement six grands thèmes: la gouvernance, la condition de vie dans les bidonvilles, l'équité entre les sexes, le VIH/SIDA, les services urbains de base et l'environnement. Concrètement, son rôle consiste à travailler à l'élaboration de quatre profils au total, l'un à l'échelle nationale, les trois autres sur des villes préalablement choisies par le pays concerné. Généralement, le choix se porte d'une part sur la capitale ou à défaut, sur la plus importante ville du pays, d'autre part, sur une ville moyenne et une autre enfin, de taille modeste. Sur la base d'entretiens avec les parties prenantes, les profils relatent la situation dans chacune des villes, les informations alors obtenues permettent de produire dans un deuxième temps le profil national, offrant ainsi une vue d'ensemble sur la réalité urbaine du pays. Les consultations réalisées avec les différents acteurs permettent d'établir les priorités. Les informations collectées au niveau des villes ont rendu possible la juste évaluation de la situation à l'échelle du pays, quand bien même des consultations dans les domaines des institutions, de la législation en cours et des finances, au niveau national, constituèrent un complément d'information. C'est ainsi que ces profils devraient permettre d'encourager la création de stratégies à l'échelle des villes mais aussi des pays, mais également la mise en place d'une politique de développement efficace. De plus, la réalisation de ces profils urbains aura rendu plus simple l'analyse et donc la compréhension de la situation dans la sub-région - préalable indispensable pour établir des stratégies et des politiques communes à tra-vers l'identification des besoins réels et des priorités dans ladite région. Enfin, cette démarche permet d'éclairer les agences internationales sur le rôle potentiel qu'elles pourront jouer dans le développement de la zone, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités.

Au Cameroun, la réalisation des profils fut prise en charge par les autorités locales et nationales. La réalisation des profils urbains et du profil national fut, elle, réalisée localement par les villes de Yaoundé, Kribi et Bamenda. Le profil national est la synthèse des conclusions d'un bureau d'études, d'entretiens avec les acteurs clés et d'informations communiquées par les autorités. Les différents participants aux consultations se sont entendus sur la nécessité de délimiter leurs domaines de recherche sur les aspects marquants des problèmes rencontrés dans les villes, à savoir la pauvreté urbaine, les problèmes d'organisation notamment en ce qui concerne la gouvernance, l'accès aux services de base, les différentes formes de discrimination, la pollution etc. Un consensus fut ensuite obtenu sur les interventions prioritaires, sur ce qui devait être entrepris que ce soit sous la forme de programme d'action ou des projets à mettre en œuvre.

Je souhaiterais saluer le travail de monsieur Mohamed El Sioufi qui dans un premier temps, conçut le concept du RUSPS puis, qui prit en charge toute la coordination du projet jusqu'à sa réalisation finale. Je souhaiterais également citer tous les membres du personnel qui ont contribué à la réalisation de ce rapport. Je nommerai entre autres Alioune Badiane, Farouk Tebbal, Clarissa Augustinus, Mohamed Halfani, Lucia Kiwala, Eduardo Moreno, Ole Lyse, Raf Tuts, Gulelat Kebede, Gora Mboup, Joseph Guiebo, Gwedoline Mennetrier, Kerstin Sommer et Nicolas Maréchal.

J'aimerais enfin remercier le ministre d'État chargé du développement urbain et de l'habitat et tous ceux qui ont participé et soutenu cette initiative et les féliciter pour avoir contribué à son succès. J'attends désormais avec impatience de constater, sur le terrain, les progrès qui auront été réalisés au Cameroun.



Anna Kajumulo Tibaijuka

Sous-secrétaire Général des Nations-Unies
et Directrice Exécutive.

UN-HABITAT

METHODOLOGIE

Le but du profil régional du secteur urbain est de contribuer à l'élaboration et à l'exécution de la stratégie de réduction de la pauvreté en milieu urbain aux niveaux local, national et sous-régional.

Au Cameroun, le profil national est établi à partir du profil de trois villes que sont : Bamenda, Kribi et Yaoundé.

Dans la ville de Kribi, une enquête de terrain a été réalisée au cours de laquelle les responsables des services administratifs de la commune, des organisations de la société civile, des responsables administratifs et des services déconcentrés de l'Etat ont été rencontrés pour des entretiens approfondis.

Une fiche questionnaire, établie selon un modèle fourni par ONU-HABITAT, a servi de base à la collecte des données dans chaque ville. A la fin de cette phase, une réunion de restitution a été organisée à l'échelle de la ville avec les responsables de différents services.

Parallèlement, des documents collectés dans les divers organismes au niveau national et local ont permis de compléter

les informations obtenues lors des interviews. Le profil de Kribi réalisé dans le cadre du programme d'appui à la gouvernance urbaine financé par le PNUD et ONU-HABITAT a constitué une importante source d'information.

Le présent rapport est structuré suivant le format proposé pour l'Etude Pays de l'Etude des Profils du Secteur Urbain (RUSPS). En dehors de la partie introductive qui décrit le contexte socio-économique et démographique de la ville, ce rapport comprend cinq parties. La première présente la situation de la gouvernance urbaine à Kribi. Elle porte sur les situations administratives et institutionnelles, ainsi que les acteurs en présence. La seconde partie présente la situation et le contexte de développement des quartiers sous structurés. La troisième montre l'évolution de la notion de genre dans la gestion publique. Elle met aussi en évidence l'évolution du statut de la femme dans le contexte social et culturel de Kribi. La quatrième partie présente la situation de l'environnement. Enfin, des fiches signalétiques des projets identifiées sont proposées. Ces fiches ont été élaborées à l'issue des interviews réalisées avec les différents acteurs.

CONTEXTE

DÉMOGRAPHIE

Alors que l'opération du troisième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) est en cours, les études réalisées dans la ville montrent que la population de Kribi est en forte augmentation comme le montre le tableau ci-après.

Année	Population	Population urbaine	Densité
1976	27 116	-	-
1987	40 706	21 507	-
2002	55 704	36 836	19,55 ha/km ²

Au regard de ces chiffres, l'arrondissement de Kribi concentre, à lui seul, 43,8% de la population du département de l'océan et presque 80% de la population urbaine avec un taux d'urbanisation qui atteint 52,8%.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sur le plan économique, la ville de Kribi semble en déphasage avec la réputation que lui attachent les observateurs. En effet, la localité regorge de nombreux hôtels perceptibles à vue d'œil dès l'entrée de la ville. L'existence d'un port maritime et la présence de nombreux services publics confirment l'impression d'une ville de dimension moyenne. Cette idée de départ est cependant contrariée par l'omniprésence de motos taxis, la rareté de taxis autos, l'insuffisance d'infrastructures viables dans les marchés qui en donnent une autre caricature.

TRANSPORT PUBLIC

Le transport public à Kribi est dominé par les moto-taxis. Les quelques rares taxis qui existent desservent uniquement les axes bitumés. La liaison entre Kribi et les principales destinations que sont Douala et Yaoundé est assurée par les autobus gérés par les agences de voyage. On dénombre environ 5 agences de voyages dans la ville. Kribi est aussi dotée d'un port. Le trafic en marchandises est relativement faible comparé aux autres ports du pays.



Embarcation

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Seuls quelques grands axes sont éclairés. Mais les coupures sont fréquentes.

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

La ville de Kribi est alimentée en énergie électrique à partir d'Edéa. Le courant arrive à Kribi avec une tension d'entrée de 30.000 volts. Il est réparti dans la ville grâce à 37 postes transformateurs. La capacité installée de ces postes est de 2000 kW. On relevait en 2002 près de 4500 abonnés, nombre insuffisant par rapport à la réalité des besoins dans les quartiers populaires.



Restaurant au bord de la plage

ACCÈS À L'EAU POTABLE

Les recensements et les résultats des enquêtes récentes montrent qu'à Kribi, l'approvisionnement en eau des ménages est assuré par : la SNEC (bornes fontaines, eau courante...), les puits, les cours d'eau ou autres. Mais on note la prédominance de l'eau de la SNEC sur les autres sources d'approvisionnement. Seulement 23,5% des ménages sont raccordés au réseau d'eau potable.

VOIRIE URBAINE

La trame viaire de Kribi reste fortement influencée par les axes routiers qui relient la ville à son environnement proche ou lointain. Dans leur tronçon urbain, ces voies présentent une configuration triangulaire. La ville de Kribi a 45 km de route dont 19 km de voies bitumées et 26 km de voies non bitumées.

SERVICES SOCIAUX DE BASE

La ville de Kribi concentre l'essentiel des services sociaux de base du département de l'Océan.

EQUIPEMENTS DE SANTÉ

Le district de santé de Kribi regroupe 11 aires de santé comprenant : 4 hôpitaux, 2 centres médicaux d'arrondissement, 5 centres de santé intégrés, 34 centres de santé et une pharmacie

ÉDUCATION DE BASE

Le taux de scolarisation à Kribi est l'un des plus bas de la région sud du Cameroun. Il est de 59%. On dénombre dans la ville 19 écoles maternelles pour un effectif de 1525 élèves, 45 écoles primaires pour un effectif de 9144 élèves.

SÉCURITÉ URBAINE

Les problèmes de sécurité n'ont pas encore atteint une côte d'alerte à Kribi. On relève une certaine accalmie quant aux questions de grande criminalité qui, dans la plupart des cas, caractérisent ce type de ville. Les données disponibles au 27 décembre 2002 font cependant état de 220 personnes incarcérées à la prison centrale de Kribi, soit 13 mineurs et 7 femmes.

POPULATIONS VULNÉRABLES

les populations pygmées qui sont les premiers habitants de la région n'ont pas accès à la terre. Elles sont repoussées au fur et à mesure que la ville s'étend par la population bantou qui les considère comme un groupe inférieur. Plusieurs enfants en âge scolaire ne fréquentent pas l'école. Ils préfèrent l'activité de guides touristiques sur les plages. Le socle familial à Kribi est très vulnérable à cause de la forte proportion des unions libres et des mères célibataires.

LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT PRÉSENTS À KRIBI

Dans le paysage de Kribi, on rencontre plusieurs types de partenaires au développement : les associations à but non lucratif (associations de base, les ONG locales, les ONG Internationales), les Coopératives et groupes d'initiatives communes (GIC), les groupes d'intérêt économiques (GIE), les entreprises du secteur privé, les organismes de financement.

LES ASSOCIATIONS

Le nombre d'associations nouvellement créées a augmenté depuis la promulgation de la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association. En 2002, on a dénombré à Kribi 70 associations féminines enregistrées à la délégation départementale de la condition féminine. Les associations de quartiers sont rares. Mais on distingue quelques groupes ethno- géographiques (classes d'âge, associations de ressortissants).



Guide touristique

LES ONG LOCALES

Les ONG locales sont définies ici comme les organisations qui agissent en appui aux regroupements associatifs et opèrent comme intermédiaires entre les associations et les institutions locales ou de financement. La plupart des ONG qui opèrent à Kribi n'ont pas leur siège dans la ville.

LE SECTEUR PRIVÉ

Dans le domaine des services urbains, l'ébranlement des monopoles a été entériné par l'Etat et les bailleurs de fonds. L'essentiel des services urbains comme le transport est entièrement privatisé. Les autres services comme l'eau et l'électricité sont gérés par le secteur privé. Certains services comme la vidange des fosses septiques sont dominés par le secteur privé avec un faible encadrement de l'Etat et des services communaux. Les activités principales de la ville que sont le tourisme et la pêche sont tenues par les privés. On dénombre 38 hôtels et 68 pêcheurs artisanaux fédérés dans 4 GIC.

LES BAILLEURS DE FONDS

Dans la ville de Kribi, le principal pourvoyeur de fonds pour les services urbains reste l'Etat. Les appuis étatiques sont apportés à travers différents ministères. Quelques appuis sont aussi apportés par la coopération néerlandaise, la Coopération française, le PNUD et ONU-HABITAT. La ville ne profite pas entièrement des activités pétrolières réalisées sur ses côtes.

GOUVERNANCE

L'examen du compte administratif de la Commune urbaine de Kribi révèle que près de 47% du budget sont consacrés au fonctionnement et 53% aux investissements. Le budget estimatif n'est jamais réalisé. La CU de Kribi finance son budget par diverses sources dont : la taxe foncière, la taxe d'assainissement, la redevance forestière, la taxe sur les armes à feu, la taxe sur le bétail, le loyer des immeubles de la commune, le droit sur les permis de bâtir, la taxe d'occupation temporaire de la chaussée, le droit de fourrière, le droit sur les places des marchés, l'impôt libératoire, la patente, la licence, etc. En collaboration avec l'ONG SNV, la CU a élaboré un document visant à aménager la bande côtière de Kribi.

La commission de marché est présidée par une femme. Quatre conseillers municipaux sur 25 sont des femmes. La CU ne subventionne pas l'offre des services de base pour les plus pauvres. Les groupes de femmes identifiés par l'exécutif communal travaillent en collaboration avec le service hygiène et d'assainissement dans le désherbage et le nettoyage des principales artères de la ville. Elles constituent le personnel temporaire de la mairie. Le personnel actuel de la mairie de Kribi (42) est vieillissant. La moyenne d'âge est de 44 ans. Les revenus de la commune ne sont pas collectés de façon optimale par la délégation des impôts. Cette situation fausse les prévisions budgétaires et la gestion financière de la commune.

CADRE INSTITUTIONNEL

- Absence de collaboration entre les acteurs de la vie urbaine
- Faible implication de la société civile (ONG, CLLS, élites) dans la planification participative et la budgétisation
- Budgétisation des opérations de renforcement du capital des femmes ayant une activité génératrice de revenu
- Attribution de certaines tâches spécifiques aux femmes



Cours de répétition scolaire

MOBILISATION DES RESSOURCES

- Le taux de réalisation du budget est compris entre 48% et 55%. Il n'a jamais atteint 100% à cause des redevances et taxes collectées ailleurs de façon non optimale
- Les principales sources locales de revenus de la CU de Kribi sont les taxes
- 83 % de revenus sont générés par les loyers des immeubles communaux.



Initiation aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication

PERFORMANCE ET RESPONSABILITÉS

- Existence d'un document d'orientation des activités de la mairie (lettre du maire) préparé avec les ONG
- Budget communal, appels d'offres et résultats publiés, audits réguliers des comptes de la mairie
- Impôt mal collecté par le fisc

ÉMANCIPATION SOCIALE

- La CU de Kribi a 25 conseillers dont 21 hommes et 4 femmes
- Absence de tarifs spéciaux pour les femmes et les pauvres dans les services de base
- Eclairage public, réglementation des horaires d'ouverture des débits de boisson, sensibilisation, rafles, etc. pour réduire l'insécurité

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION

- Implication participative des populations, des élites, des conseillers, des ONG, etc. dans la planification et le budget
- Nécessité de renforcement de capacité en collecte des revenus et gestion financière, en promotion des partenariats avec les ONG/OCB et le secteur privé, en promotion de la transparence des budgets locaux, appels d'offres et des achats.

F orces	F aiblesses	O pportunités	M enaces risques	P roblèmes prioritaires	A ctivités
MOBILISATION DES RESSOURCES					
la ville dispose d'un plan municipal de lutte contre la pauvreté.	Le personnel communal est vieillissant et la ville ne dispose pas de matériel adéquat La ville ne dispose pas de moyen adéquat pour financer les activités de réduction de la pauvreté	* La commune a mis sur pied un comité local de pilotage du plan municipal de lutte contre la pauvreté (appui d'ONU-HABITAT) * Etude du plan d'aménagement de la bande côtière (appui de la SNV) ; * Le jumelage avec la ville de St Nazaire en France	* Chevauchement entre le conseil municipal et le Comité local de Pilotage * La ville abrite des installations pétrolières qui ne versent pas des redevances	* Manque de ressources de la commune * Inefficacité de la taxation sur le tourisme Gestion non efficiente des ressources locales	Elaboration d'une véritable fiscalité locale Transfert de fiscalité et de moyens du niveau central vers la commune Assainissement des finances locales.
PERFORMANCES ET RESPONSABILITÉS : Information, communication et transparence					
L'abolition de l'unicité de caisse	Pas de décentralisation effective des moyens financiers	Lois sur la décentralisation	Manque de motivation du personnel communal	Faible communication entre la commune et les populations Pas de statut du personnel communal	Adoption d'un statut du personnel communal avec un profil de carrière par le MINATD
PERFORMANCE ET RESPONSABILITÉS : Conseillers et staff					
* L'exécutif municipal est jeune et très ambitieux * Participation des populations au processus de gestion de la cité	En raison de l'absence du Secrétaire général (pour cause de maladie) pendant une longue période, le maire concentre tous les pouvoirs	* Comité local de pilotage mis en place lors de la consultation de ville de Kribi ; * Regroupement syndical des secteurs d'activité ; * Les chefferies assurent la pérennité des permis de bâtir.	* Le manque de moyens financiers pour le fonctionnement du comité de pilotage * Le vieillissement du personnel communal	Mise en œuvre du plan d'action municipal de lutte contre la pauvreté	Signature d'un contrat de ville et mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des activités prévues dans le plan.

GOUVERNANCE N° 1	<i>Projet proposé</i>
	Création d'un office du tourisme à Kribi

GOUVERNANCE N° 2	<i>Projet proposé</i>
	Aménagement des sites touristiques



Causeries éducatives

BIDONVILLES

Au niveau de la ville, cette section vise à :

- Explorer les questions liées aux quartiers spontanés, à la propriété et aux politiques pour développer une compréhension des forces, faiblesses, opportunités et risques dans ces domaines ;
- Identifier les besoins et opportunités en renforcement des capacités liées aux questions des quartiers spontanés en vue de développer des politiques et réglementations

locales de facilitation et des cadres institutionnels et de financement locaux plus efficaces.

- Fournir, au niveau de la ville, des réponses aux problèmes liés à l'amélioration des bidonvilles et à la fourniture de logements et services de base pour les pauvres à travers l'identification des projets et domaines d'intervention prioritaires. Celles-ci comprennent l'identification des zones géographiques et thématiques incluant des projets de renforcement des capacités et d'investissements



MEILLEURE PRATIQUE

Quartier Afan Mabé: Comité local d'hygiène

Le comité local d'hygiène du quartier Afan Mabé a été mis en place dans le cadre de la campagne d'hygiène et de salubrité lancée en 2000 par le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation. Tous les habitants du quartier sont membres du comité et la commune apporte un appui en petit matériel de fonctionnement. Chaque dimanche matin, les habitants (jeunes, femmes et hommes) se mettent sur les tas sauvages d'ordures ménagères qui jonchent les rigoles et bloquent les différentes voies de desserte du quartier. Avec l'appui de la commune qui apporte le camion, tous les tas sauvages d'ordures sont été enlevés et acheminés à l'extérieur de la ville. Bien que la ville de Kribi ne dispose pas de décharge, cette opération a permis de rendre propre ce quartier spontané. Au-delà de la propreté du quartier, cette opération permet de rassembler les différentes sensibilités politiques et culturelles du quartier. Le président du comité d'hygiène qui est en même temps président de la cellule locale de l'UPC (un parti d'opposition proche du pouvoir) est très écouté dans la zone à cause de son engagement dans la propreté de son quartier.



Traversée sur une rivière

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces risques	Problèmes prioritaires	Activités
CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE – Stratégies d'aménagement des bidonvilles					
<ul style="list-style-type: none"> * Loi sur l'urbanisme publiée en 2004 * Nouvelle loi sur la décentralisation * Arrêtés municipaux instaurant la journée de la propreté * Existence des comités d'hygiène par quartier 	<ul style="list-style-type: none"> * Personnel communal vieillissant * Manque de personnel qualifié * Manque de coordination entre les acteurs intervenant dans la ville * Marginalisation des populations pygmées * Déplacement urbain en motos 	<ul style="list-style-type: none"> * Consultation de ville (plan d'action) * Jumelage de la ville avec d'autres villes dans le cadre de la coopération décentralisée 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de déversement accidentel des hydrocarbures sur les côtes * Incivisme des populations. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de l'offre de services urbains de base (eau, électricité, transport) 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le transport urbain par taxi, aménagement d'un deuxième château, promouvoir les campagnes de branchements sociaux d'électricité et d'eau
				<ul style="list-style-type: none"> Marché foncier inorganisé 	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer, faciliter et assouplir les procédures d'immatriculation des terrains
				<ul style="list-style-type: none"> Absence d'infrastructure de base dans les quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> Restructuration des quartiers à habitat spontané
MOBILISATION DES RESSOURCES – Développement économique					
<ul style="list-style-type: none"> Installation des activités pétrolières (terminal marin du Pipeline - Tchad Cameroun) 	<ul style="list-style-type: none"> * Insuffisance de communication avec son hinterland * Problèmes d'approvisionnement en denrées alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> * Activités touristiques à développer davantage sites touristiques) * Activités de pêche encore à développer 	<ul style="list-style-type: none"> * Risque de pollution marine (pétrole) * Risque de développement du VIH / SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> * Enclavement des quartiers périphériques * Difficultés d'accès à l'eau SNEC * Problèmes d'assainissement et d'environnement (ordures, eaux usées, érosion marine ...) 	<ul style="list-style-type: none"> Restructuration des quartiers spontanés et anarchiques

BIDON-VILLES N° 1	<i>Projet proposé</i>
	Électrification des quartiers périphériques

BIDON-VILLES N° 2	<i>Projet proposé</i>
	Promotion de la construction en brique de terre

GENRE

L'aspect genre rassemble les indicateurs dans les domaines de la situation des femmes vis-à-vis de la pauvreté, l'éducation, la santé, les violences faites aux femmes, l'économie, la gouvernance et le cadre de vie. Ces aspects sont gérés à Kribi par la Délégation départementale de la condition féminine. L'émancipation des femmes est également contrariée par la tradition de la cité balnéaire. Prostitution et petites activités de l'informel constituent l'occupation de la femme, peu soutenue par la commune dans l'amélioration de son cadre et de ses conditions de vie. Le maire de la ville de Kribi a réglementé les horaires d'ouverture des bars de la ville et organisé des rafles pour limiter la prostitution. Il a créé des marchés du soir pour les femmes qui vendent du poisson braisé et contribué à l'organisation des femmes en Groupements d'initiatives communes (GIC) pour sortir leurs activités de l'informel. A ce propos, une commission sociale a été mise sur pied. Elle s'occupe des problèmes relevant de la protection des femmes, des enfants, de l'éducation, etc. Elle travaille avec le Commissariat et la délégation départementale des affaires sociales de l'Océan. La mairie a offert un bureau au Comité local de lutte contre le sida (CLLS) qui estime à 5% la proportion de femmes infectées à Kribi. Un besoin de formation et de personnel spécifique à ces questions se pose avec acuité à Kribi.

CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE

- Absence d'une politique spécifique aux femmes et au genre dans le cadre des activités de la commune.
- Egalité entre les hommes et les femmes dans l'effectif du personnel de la commune.
- Réglementation municipale des horaires d'ouverture des débits de boisson.
- Congés de maternité/paternité offert à tout le personnel ;
- Absence de réglementation municipale, collaboration police et administration pour résoudre les problèmes de violence faites aux femmes.



Manifestation de femmes

MOBILISATION DES RESSOURCES

A Kribi, près de 80% des unions sont libres, ce qui fragilise la stabilité de la famille et les femmes à qui les conjoints abandonnent les enfants. Dans cette situation, la femme est obligée de travailler pour faire vivre la famille. Les femmes trouvent les emplois surtout dans le secteur informel où elles ont généralement des salaires très faibles (30 dollars américains par mois). Ces revenus sont souvent complétés par la prostitution et le travail des enfants.



Fabrication du jus

RESPONSABILITÉ

- Disposition prise par la Mairie pour éliminer la violence faite aux femmes dans les sphères publiques et privées
- Problèmes d'émancipation de la femme géré par la délégation départementale de la condition féminine

ÉMANCIPATION SOCIALE

- Inégalité de représentativité entre hommes et femmes dans l'exécutif municipal.
- Absence de commission sociale communale qui s'occupe des problèmes sociaux relevant de la protection des femmes, des enfants, de l'éducation.

FORMATION EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Quelques séminaires et ateliers de formation sur la sensibilité genre organisés par les ONG.
- La mairie ne reçoit aucun appui dans la formation au renforcement des capacités.
- L'Etat a créé le centre de promotion de la femme qui est une structure spécialisée dans la formation de la femme, des jeunes filles non scolarisées aux petits métiers (couture, coiffure, médecine, etc.).

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces/risques	Problèmes prioritaires	Activités
CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE					
* Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme * Discriminations positives dans le code du travail. * les lois sur les libertés d'association. * la mise en place du Code de la famille.	* Pesanteur des traditions sur la loi domaniale (héritage foncier par les femmes) * Absence de quotas pour femmes	* L'égalité à l'accès à la succession des garçons et filles (code civil). * Liberté d'aller et venir des femmes mariées. * Droit à l'hypothèque légale de la femme mariée sur les immeubles de son époux.	* Violence faite aux femmes et aux enfants ; * Inversion des rôles au sein des foyers ; * Travail forcé des enfants ; * Augmentation du nombre des enfants des rues et des plages ; * Qualification légale de l'adultère chez la femme.	L'application des lois et règlements sur la protection des droits de la femme et des enfants La promotion de la femme L'insertion des personnes vulnérables	Garantir l'équité dans les droits dans la cité Permettre à la femme de remplir ses rôles sociaux et économiques Renforcement des structures sociales
EMANCIPATION : genre et HIV/SIDA					
* Plus de 40 % de la population active est féminine. * Taux d'alphabétisation élevé des femmes	* Faible participation de la femme à la gouvernance urbaine ; * Instabilité des couples ; * Déperdition scolaires des jeunes ; * Précarité des revenus favorisant la prostitution	* Existence des associations de classe d'âge ; * Présence d'un réseau d'associations féminines.	* 80% des unions à Kribi sont libres ; * Tourisme sexuel ; * Traditions locales	* Prise en charge de la jeune femme et des jeunes en détresse.	* Sensibilisation et formation des jeunes femmes et des jeunes en détresse ; * Insertion par l'éducation et l'apprentissage des jeunes femmes et des jeunes.

GENRE N° 1	<i>Projet proposé</i>
N° 1	Promotion de la scolarisation de la jeune fille

GENRE N° 2	<i>Projet proposé</i>
N° 2	Renforcement des capacités en prévention contre les IST/VIH/SIDA

GENRE N° 3	<i>Projet proposé</i>
N° 3	Renforcement des capacités des femmes en matière de droits



Atelier de formation des femmes en couture



Atelier de couture

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Jusqu'en 1996, date de la tenue de la deuxième conférence mondiale sur les établissements humains, les questions relatives à la gestion durable des établissements humains, à l'amélioration du cadre de vie, à la protection du milieu et à la convivialité en ville n'apparaissent pas de manière claire et précise dans les politiques nationales au regard des attributions des ministères en charge des questions urbaines et du contenu des textes réglementaires en vigueur. Ces questions importantes, comme bien d'autres, étaient traitées de manière transversale dans les plans quinquennaux de développement et les plans d'aménagement urbain. La suspension de ces plans, en 1986, a entraîné la désorganisation totale du système de gestion des villes et provoqué le désordre observé de nos jours dans l'occupation de l'espace urbain.

La Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement tenue à Rio de Janeiro, en 1992, a apporté l'écho nécessaire aux problèmes environnementaux suscitant ainsi une prise de conscience de la communauté internationale et l'adhésion de l'humanité aux principes du développement durable et à l'action commune proposée dans le cadre de l'Agenda 21. Ceci a permis au Cameroun de réexaminer les orientations générales du développement et d'y intégrer les préoccupations environnementales et la durabilité en rapport avec la capacité de charge des systèmes écologiques planétaires.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

La mise en œuvre du programme gouvernemental a permis :

- d'élaborer le Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE)
- de modifier la constitution de 1972 pour prendre en compte les considérations relatives à la protection de l'environnement dans la constitution de 1996.
- d'élaborer la loi n° 96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement adoptée pour permettre la mise au point d'un cadre juridique ;
- d'adopter la loi 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles de la décentralisation applicables aux communes ;
- d'adopter la loi de 1998 et son décret d'application de 2002 sur l'eau.



Décharge non aménagée -Bamenda

MEILLEURES PRATIQUES

La décharge de déchets ménagers de Nkolfoulou à Yaoundé

Cette décharge aménagée suivant les règles de l'art est la seule de ce type au Cameroun. Elle reçoit près de 600 tonnes d'ordures par jour et peut accueillir des quantités plus importantes. Son aménagement, hors de la ville, dans une commune voisine, sur un site permettant une gestion contrôlée des nuisances liées à cette activité, permet d'entrevoir une gestion durable du problème des déchets solides produits par la ville de Yaoundé.

CADRE INSTITUTIONNEL

Le gouvernement camerounais a mis en place un cadre général de gestion de l'environnement avec la création de plusieurs institutions chargées de concevoir et d'appliquer la politique nationale dans ce domaine. Il s'agit des institutions suivantes :

- Ministère de l'Environnement et de la protection de la nature,
- Commission nationale Consultative sur l'Environnement et le Développement,
- Secrétariat Permanent à l'Environnement
- Fonds du Développement Durable.

MOBILISATION DES RESSOURCES

- Le budget des structures mises en place par le Gouvernement *
- La partie du budget des collectivités locales réservée à la collecte des ordures et à l'assainissement urbain
- Le financement des ONG et des organismes internationaux travaillant dans le domaine de l'environnement urbain

PERFORMANCE ET RESPONSABILITÉ

- Inadéquation du cadre de politique environnementale
- Non respect des règlements
- Populations peu sensibilisées aux règles d'hygiène et d'assainissement en relation avec leur santé
- Prédominance de l'assainissement individuel, non respect des règles d'hygiène et de protection de l'environnement urbain

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les problèmes prioritaires sont les suivants :

- Absence de plan directeur d'assainissement
- Populations peu sensibilisées aux règles d'hygiène et d'assainissement en relation avec leur santé



Carcasses de véhicules-Yaoundé

- Mauvaise organisation du service de la propreté urbaine et absence généralisée de décharges contrôlées dans la plupart des villes
- Faiblesse des moyens financiers consacrés à la filière déchets
- Gestion chaotique de la filière d'élimination des déchets
- Une technologie non maîtrisée et souvent inadaptée au contexte local surtout pour la conception et l'installation des procédés
- Un financement insuffisant et non planifié
- Une réglementation insuffisante et inappliquée
- Une incertitude quant à l'évaluation des impacts environnementaux évités ou générés
- Une absence de données sur les déchets (typologie, flux, répartition spatiale, etc.)

Dans le domaine de l'environnement urbain, des initiatives sont mises en œuvre :

- le calibrage du lit du cours d'eau Mfoundi (principal collecteur de la ville de Yaoundé) est presque achevé pour la partie-aval. Il est prévu aussi le calibrage de la partie amont de ce cours d'eau et de ses principaux affluents
- Un projet de désenclavement de dix quartiers de Yaoundé est à l'étude grâce au financement du C2D
- L'Union européenne, à travers le Programme FOURMI II, clôturé en juillet 2004, a mené des actions relatives à l'amélioration de la salubrité des villes de Yaoundé et Douala.
- A travers le Programme PACDDU, des activités similaires ont été menées dans 5 villes du Cameroun



Collecte des ordures par camion-Hysacam -Yaoundé

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces et risques	Problèmes prioritaires	Activités
POLITIQUE ET CADRE RÉGLEMENTAIRES – Planification et gestion					
Loi sur la décentralisation, loi sur l'eau avec ses décrets d'application	Une réglementation inappliquée du fait du manque de textes réglementaires précisant les modalités d'application	La création d'un Secrétariat permanent à l'environnement	La paralysie du secrétariat permanent à l'environnement du fait de l'absence de textes réglementaires	Adoption de textes réglementaires	Préparation des textes d'application des lois existantes
MOBILISATION DES RESSOURCES - Finance					
Engouement des bailleurs de fonds pour soutenir les activités dans le domaine	Les problèmes environnementaux ne sont pas suffisamment pris en compte dans les budgets des communes et de l'Etat	Disponibilité des financements mobilisés par les aides multilatérales	Non satisfaction des pré-requis (cadre réglementaire et institutionnel)	Adoption de textes réglementaires	Mise en place d'un cadre réglementaire incitatif
PERFORMANCE ET RESPONSABILITE – réduction de la pollution					
Inadéquation du cadre de politique environnemental; non respect des règlements	Absence de plan directeur d'assainissement ; • Populations peu sensibilisées aux règles d'hygiène et d'assainissement en relation avec leur santé.	Le bon fonctionnement du Secrétariat permanent à l'environnement	Cadre réglementaires et institutionnel non incitatif	Adoption de textes réglementaires	Mise en place d'un cadre réglementaire incitatif

ENVIRONNEMENT N°1	<i>Projet proposé</i>
	Elaboration et mise en œuvre des plans de gestion des déchets solides dans les villes

ENVIRONNEMENT N°2	<i>Projet proposé</i>
	Appui à la mise en place d'un observatoire national des impacts environnementaux.

ENVIRONNEMENT

A Kribi, les problèmes environnementaux se posent en termes de mauvaise gestion des déchets solides et liquides. Il est également nécessaire d'aménager une autre décharge ainsi que des caniveaux pour le drainage des eaux pluviales. Il est urgent de trouver une solution au risque de pollution du château d'eau servant à l'approvisionnement de la cité. La mairie n'a pas une méthode spécifique pour évaluer cet impact. Mais elle mobilise les fonds pour les projets environnementaux. La population, les ONG ainsi que les élites participent à l'amélioration de l'environnement, mais à un taux faible. La commune est aidée dans la résolution des problèmes environnementaux par le MINATD, le MINTOUR, le FEICOM, les ONG, particulièrement la SNV. Il se pose un problème de personnel apte à répondre aux préoccupations environnementales de la ville. Les autres problèmes relevés concernent : l'absence de système de drainage des eaux pluviales, l'inexistence des toilettes publiques et la pollution de l'air par les motos-taxis.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

1. Promulgation d'une loi sur l'environnement votée en 1996, mais le décret d'application est encore attendu
2. Existence de la loi de 1998 et de son décret d'application de 2002 sur le régime de l'eau au Cameroun
3. Mauvaise gestion des déchets
4. Construction de marchés spécialisés dans les activités informelles
5. Augmentation des prix du fait de la réglementation des activités néfastes à l'environnement
6. Création, par le décret de décembre 2004, d'un ministère de l'environnement et de la protection de la nature.

CADRE INSTITUTIONNEL

1. Absence d'indicateurs des impacts sur les populations pauvres et les autres groupes vulnérables
2. Mauvaise gestion des déchets solides, ce qui rend indispensable l'aménagement d'une décharge.
3. Mise en place des projets participatifs avec les populations, les ONG, etc.
4. Coordination des questions environnementales à la mairie avec les opérateurs économiques, les élites, les responsables des ONG, les associations de quartiers.

MOBILISATION DES RESSOURCES

1. Seule la mairie mobilise les fonds pour les projets environnementaux avec des apports sporadiques des élites et conseillers spéciaux
2. Collecte d'une taxe de 0,7 dollars américains par nuitée dans les hôtels de la ville
3. Absence d'une taxe communale sur la pollution de l'environnement



Incinération non contrôlée des ordures ménagères

4. Participation active du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, du ministère du tourisme, du FEICOM, des ONG (particulièrement la SNV), des élites, des conseillers spéciaux composés d'Européens, des associations de quartiers, des associations de corps de métiers.

PERFORMANCES ET RESPONSABILITÉS

1. Aménagement en cours de la bande côtière
2. Visite des points sensibles, de jour comme de nuit, par le personnel municipal
3. Chaque agent de la Mairie, dans son domaine, s'assure que son travail est bien effectué.

FORMATION EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

1. Mise sur pied des unités de formation dans les domaines des NTIC, de la gestion de l'environnement
2. Pour les autorités municipales, l'accent doit être mis sur : La mise en place d'infrastructures de soutien à la préservation de l'environnement



Marché de poisson à la plage

- L'adéquation ou non du cadre de politique environnementale
- La capacité de planification et de gestion environnementale
- Le respect des règlements
- La formulation et la mise en œuvre des réglementations
- La formation et la mise en place d'infrastructures de soutien à la préservation de l'environnement



Investissement humain

INSTAURATION DE LA JOURNÉE D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ DANS LA VILLE DE KRIBI

Par arrêté municipal, la journée de jeudi a été instaurée comme une journée d'hygiène et de salubrité dans la ville de Kribi. De 9 heures à 11 heures, chaque jeudi, les boutiques, bars, commerces, marchés sont fermés. Chaque personne assure la propreté devant sa boutique, sa parcelle ou son lieu de travail. La mairie veille au grain. En cas de non respect de ces heures de travail d'investissement humain, l'usager risque de fortes sommes d'amende. La propreté de la ville côtière est ainsi progressivement assurée par ses habitants.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces risques	Problèmes prioritaires	Activités
CADRE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE – planning et gestion					
* Nouvelle loi sur l'environnement * Existence d'une coordination des activités environnementales à la mairie	* Absence du décret d'application de la loi * Absence d'observatoire des impacts environnementaux	Implications de la société civile à la mise en place de la politique environnementale de la ville	Absence de personnel qualifié à la mairie pour la mise en place d'une démarche durable	Absence de système de drainage des eaux pluviales ; Inexistence de toilettes publiques, pollution de l'air par les motos-taxis	Drainage des eaux pluviales, construction des toilettes publiques Mise en place d'un plan de circulation
MOBILISATION DES RESSOURCES – Développement économique					
Institutionnalisation des services de recettes municipales	* Absence de ligne budgétaire pour la résolution des problèmes environnementaux * Absence d'un observatoire des impacts environnementaux	* Implications de la société civile à la mise en place de la politique environnementale * Possibilités de développement de la coopération décentralisée	* Pollution des rives * Disproportion entre l'accroissement de la population urbaine et la capacité de gestion de l'environnement de la Commune	Insuffisance des ressources de la Commune	* Développement de la coopération décentralisée ; * Diversification des ressources de la Commune
PERFORMANCES ET RESPONSABILITÉS : Réduction de la pollution					
Partenariat entre la Commune et les populations pour améliorer la salubrité	La ville n'est pas dotée d'un plan directeur d'assainissement	* La création d'un ministère de l'environnement et de la protection de la nature et d'un seul ministère chargé des questions urbaines * Option en faveur de la décentralisation	L'absence de normes nationales de rejet industriel entraîne une mauvaise prise en charge de ces déchets par les producteurs	Pollution entraînée par l'installation du terminal du pipeline Tchad-Cameroun au large de la côte de la ville	Délocalisation de la décharge de la ville Mise en place d'un plan directeur d'assainissement

ENVIRONNEMENT	Projet proposé
N° 1	Mise en place d'un système de ramassage des déchets et création d'une décharge municipale

ENVIRONNEMENT	Projet proposé
N° 2	Renforcement des capacités des agents communaux et des populations sur l'assainissement de la ville par le compostage

GOVERNANCE

G ouvernance n°1	M ise en place d'un office de tourisme
Objectifs	Vendre la ville, la présenter de manière attrayante aux touristes
Bénéficiaires ciblés	Touristes camerounais et étrangers
Durée estimée en mois	3 ans
Coût estimé en en dollars américains	100 500
Partenaire de mise en œuvre	Mairie, Ministère du tourisme, privés (hôtels)
Résumé	Développer le potentiel touristique de Kribi (avec des antennes dans les capitales provinciales comme Douala et Yaoundé) Formation des agents communaux et recrutement d'un personnel spécialisé en communication et en tourisme. Inventaire des sites touristiques
Activités	Accueil et orientation des touristes

G ouvernance n°2	A ménagement des sites touristiques
Objectifs	Améliorer les recettes de la commune et les revenus des populations
Bénéficiaires ciblés	Touristes, populations
Durée estimée en mois	3 ans
Coût estimé en en dollars américains	1,5 millions
Partenaire de mise en œuvre	Ministère du tourisme, CUK, hôtels de la place et autres partenaires privés
Résumé	Il s'agit d'identifier un circuit touristique, de mobiliser des ressources pour les aménager et de permettre une bonne circulation des touristes.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sites touristiques autour de Kribi, former les accompagnateurs. • Aménager les sites et mettre en place un mécanisme d'entretien permanent de ces sites, éditer des guides touristiques régionaux

Bidonvilles n°1	Electrification des quartiers périphériques
Objectifs	Eclairage des quartiers périphériques, accès des populations pauvres à l'énergie électrique, amélioration des conditions de vie des populations pauvres
Bénéficiaires ciblés	Populations des quartiers périphériques
Durée estimée en mois	2 ans
Coût estimé en dollars américains	300 000
Mise en œuvre	Mairie de Kribi
Partenaire de mise en œuvre	Mairie de Kribi, AES/SONEL, MINDUH, Comité de développement des quartiers, Propriétaires des hôtels, commerçants.
Objectif	Réduire l'insécurité dans la ville de Kribi par la fourniture de points d'éclairage public dans les quartiers sous équipés et le renforcement de l'éclairage des artères de la ville.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de points d'éclairage public dans tous les quartiers de la ville • Extension du système d'éclairage actuel qui se fait uniquement le week end • Mise en place d'un réseau d'éclairage public sur les artères non éclairées • Réduction de la fréquence des délestages • Mise en place d'un système d'éclairage public sur les plages les plus fréquentées.

Bidonvilles n° 2	Promotion de la construction des logements en matériaux locaux
Objectifs	Améliorer l'habitat dans les quartiers populaires
Bénéficiaires ciblés	Populations des quartiers défavorisés
Durée estimée en mois	5 ans
Coût estimé en en dollars américains	1 million
Mise en œuvre	Commune urbaine de Kribi
Partenaire de mise en œuvre	Mairie, ENSP, MIPROMALO, MINDUH, chefs de quartiers, comités de développement des quartiers, coopératives FIFFA
Méthodologie de mise en oeuvre	Avec la hausse croissante des coûts des produits pétroliers, les prix des matériaux de constructions augmentent. La commune, avec l'appui des opérateurs du secteur, définira les matériaux susceptibles d'améliorer la qualité des logements dans les quartiers spontanés. Les conditions de circulation dans ces quartiers devront être aussi améliorées par une restructuration sommaire. Des fonds seront mobilisés par la commune pour aider les bénéficiaires à améliorer leurs logements.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et promotion des matériaux locaux de constructions adaptés aux conditions socio-économiques de la ville, • Formation des artisans à la production et à l'utilisation des briques de terre. • Réalisation des logements témoins, • Mise en place d'un système de crédits rotatifs pour l'aide à la construction. • Aménagement des voies d'accès dans les quartiers spontanés

Bidonvilles n° 3	Restructuration des quartiers spontanés et anarchiques
Objectifs	Améliorer les conditions d'accessibilité dans les quartiers à habitat spontané et le niveau de vie des populations.
Bénéficiaires ciblés	Populations, touristes
Durée estimée en mois	5 ans
des voies d'accès dans les quartiers spontanés	1 million
Mise en œuvre	Commune urbaine de Kribi
Partenaire de mise en œuvre	Mairie, chefs de quartiers, comités de développement des quartiers, MINDUH, MIDAF
Résumé	Cette opération permettra à la ville de Kribi de réaliser dans les quartiers à habitat spontané de grandes trames pouvant faciliter la circulation et permettre aux populations d'améliorer leurs logements. Ce programme vient en appui au projet de promotion de l'utilisation des matériaux locaux déjà développés pour ce type de quartier.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration de l'emprise des voies squattérisées par les populations • Définition de grandes trames dans les quartiers spontanés en concertation avec les populations locales • Mise en place de parcelles équipées pour reloger les populations déguerpies par les travaux • Exécution d'un système de sécurisation foncière simplifiée dans les quartiers structurés pour permettre aux habitants de mobiliser des financements pour améliorer leurs logements • Réalisation des ouvrages de drainage dans les quartiers • Mise en place d'un programme de branchements sociaux au réseau d'eau et d'électricité dans les quartiers bénéficiaires de ce projet • Renforcement du château d'eau de la ville de Kribi.

GENRE

Genre n°1	Promotion de la scolarisation des jeunes filles
Objectifs	Scolarisation des jeunes filles et garçons de 0 à 16 ans
Bénéficiaires ciblés	Jeunes filles et garçons vivant dans des situations difficiles âgés de 0 à 16 ans
Durée estimée en mois	2 ans
Coût estimé en dollars américains	200 000
Partenaire de mise en œuvre	Mairie, MINCOF, MINAS, MINDUH
Résumé	Aider la petite fille à aller à l'école, scolarisation égale des enfants des deux sexes
Activités	Organisation de camps de vacances (8 h à 14h) tous les jours, cours de répétition, excursion, etc.

Genre n°2	Renforcement des capacités en prévention contre les IST/VIH/SIDA
Objectifs	Sensibiliser et renforcer les capacités des responsables (des leaders) de réseaux en mode de prévention des IST/VIH/SIDA
Bénéficiaires ciblés	Responsables des réseaux des femmes, des ONG, des associations de quartiers, responsables locaux de lutte contre le sida
Durée estimée en mois	3 ans
Coût estimé en dollars américains	2 millions
Partenaire de mise en œuvre	Mairie, Groupe technique national de lutte contre le Sida, MINCOF, MINSANTE
Résumé	Prise de conscience des populations sur les IST/VIH/SIDA ; réduire sinon stopper la progression des IST/VIH/SIDA
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des populations à travers les médias locaux • Production de tracts et d'affichettes pour la sensibilisation de masse • Réalisation de cinémas et de pièces de théâtre populaire • Equipement d'un centre de prévention aux IST et Sida à l'hôpital de district • Renforcement des capacités du personnel soignant.

Genre n°3	Renforcement de capacités des femmes en matière de droits
Objectifs	Sensibiliser les femmes sur leurs droits de base
Bénéficiaires ciblés	Femmes vivant en union libre, femmes célibataires, femmes mariées
Durée estimée en mois	2 ans
Coût estimé en dollars américains	500 000
Partenaire de mise en œuvre	Mairie, MINCOF, MINJUSTICE, ONG FEMMES
Résumé	Droit au mariage, responsabilisation de la femme, émancipation de la femme, causerie sur des thèmes précis, sensibilisation par la radio et les affiches
Activités	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de séminaires et d'ateliers de sensibilisation des femmes sur leurs droits et devoirs • Création de la maison de la femme pour la prise en charge et la formation des filles-mères, des femmes célibataires et autres • Mise en place d'un programme de scolarisation et/ou de formation des enfants des plages • Sensibilisation des responsables des établissements scolaires pour la prise en charge des enfants des rues dans le système scolaire • Mise en place d'un fonds d'appui aux filles-mères et aux orphelins.

ENVIRONNEMENT

Environnement n°1	Création d'une radio communautaire dédiée aux questions d'environnement
Objectifs	Outil de communication, d'information et de sensibilisation de la communauté
Bénéficiaires ciblés	Population, touristes
Durée estimée en mois	3 ans
Coût estimé en dollars américains	50 000
Mise en œuvre	Commune urbaine de Kribi
Partenaire de mise en œuvre	Mairie, population, MINCOM, ONG
Résumé	Accès à l'information, amélioration de la qualité d'écoute de la chaîne nationale, sensibilisation de la population sur les problèmes de la ville et l'utilisation des plages.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du bâtiment et achat d'équipement pour la radio Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation adapté aux besoins des touristes et à ceux des enfants des plages Mise en place de programmes attractifs pour les jeunes des écoles, des lycées et collèges Incitation des entreprises à risque (terminal pétrolier du pipeline Tchad-Cameroun, plates-formes pétrolières, hôtels) à la mise en place de système de protection et de sauvegarde de la côte et des plages Sensibilisation du grand public sur les conventions internationales ratifiées par le Cameroun et ayant trait à la protection des zones marines et des eaux territoriales.

Environnement n°2	Renforcement des capacités des agents communaux et des populations sur l'assainissement de la ville par le compostage
Objectifs	Valorisation de la fraction fermentescible des ordures ménagères pour la production de compost et amélioration des rendements des cultures en zone périurbaine.
Bénéficiaires ciblés	Mairie, populations, agriculteurs
Durée estimée en mois	5 ans
Coût estimé en en dollars américains	200 000
Mise en œuvre	ONG, Commune
Partenaire de mise en œuvre	Agents de la mairie, associations de quartiers, MINDUH, ENSP, ONG
Résumé	Le noyau urbain de Kribi est peuplé d'environ 40 000 habitants. Cette population peut augmenter de 30 à 50% pendant le week-end, en forte période touristique. La ville n'a pas les moyens adéquats pour assurer l'enlèvement des déchets et ne dispose pas de site pour leur enfouissement. Pour améliorer les rendements agricoles en zone périurbaine, la commune aidera les populations à développer de petites unités de compostage artisanal et à utiliser le compost pour amender les sols agricoles.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des unités pilotes de compostage gérées par les comités d'hygiène en partenariat avec les associations des jeunes et les ONG Formation des agents communaux et des responsables des comités d'hygiène à la technique de compostage Visite d'échange au CIPCRE de Bafoussam qui a une expérience solide en matière de compostage Mise en place des parcelles témoins autour de la ville de Kribi ; Formation des agriculteurs à une meilleure utilisation du compost Sensibilisation des populations et promotion du compost à travers la radio dédiée aux questions d'environnement Mise en place d'un système de collecte des déchets par les associations de jeunes pour alimenter les unités de compostage mises en place dans la ville Organisation de système de recyclage des matériaux non putrescibles comme le plastique.

BIBLIOGRAPHIE

- ONU-HABITAT, octobre 2003, Le défi des bidonvilles : rapport mondial sur les établissements humains 2003, 310 pages
- ONU-HABITAT (Observatoire Mondial Urbain), 2003, Bidonvilles dans le Monde, 94 pages
- ONU-HABITAT, mai 2003, Profil de ville de Kribi, Rapport, 115 pages

Personnes rencontrées

- Atouba Claude Francis, Chef du service des affaires financières, Mairie de Kribi,
- Madiba Balaha Yves Martial, second adjoint au Maire de Kribi
- BOUBA Ariki, Délégation départementale de l'Urbanisme et de l'Habitat de l'Océan
- Substitut du Procureur de la République : Tribunal d'Instance de Kribi
- Responsable de caisse Mutuelles communautaires de croissance, (MC2)

Responsable SNV

Conseillers

Gestionnaires Senior Professionnels de niveau intermédiaire Leaders d'ONG / OCB Partenaires

- Mme BAYIHA Désirée, Présidente ONG Afrique Genre et Environnement
- Mme NDAKI Nicole, Présidente du Conseil d'administration de la coopérative FIFFA de Kribi
- M. ETJEKA Biti Victor, animateur du comité d'hygiène et de salubrité du Quartier Afan Mabé
- Atouba Claude Francis, Chef du service des affaires financières, Mairie de Kribi

ACRONYMES

CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
FNE	Fonds National de l'Emploi
GIC	Groupement d'initiative Commune
HEVECAM	Société d'Hévéa du Cameroun
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IST	Infections sexuellement transmissibles
MAETUR	Mission d'Aménagement et des Études des terrains urbains et ruraux
MAGZI	Mission d'Aménagement et de gestion des zones industrielles
MEAO	Mission d'Études pour l'Aménagement de l'océan
MINEDUC	Ministère de l'Éducation Nationale
MINEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts
MINEPIA	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales
MINMEE	Ministère des mines, de l'eau et de l'Énergie
MINUH	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PMI	Protection maternelle et infantile
RGPH	Recensement général de la population et l'habitat
SAR/SM	Section Artisanale Rurale/ Section ménagère
SIC	Société Immobilière du Cameroun
SNEC	Société Nationale des Eaux du Cameroun
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SOCAPALM	Société Camerounaise des palmeraies
SONEL	Société Nationale d'Électricité du Cameroun
UDEAC	Union Douanière des États de l'Afrique Centrale
VRD	Voirie et réseaux divers

CONSULTATION – VILLE DE KRIBI

LISTE DES PARTICIPANTS

1. Mme BAYIHA Désirée, Présidente de l'ONG Afrique Genre et Environnement
2. Mme NDAKI Nicole, Présidente du Conseil d'administration de la coopérative FIFFA de Kribi
3. M. ETJEKA Biti Victor, animateur du comité d'hygiène et de salubrité du quartier Afan Mabé
4. Atouba Claude Francis, Chef du service des affaires financières, Mairie de Kribi,
5. Madiba Balaha Yves Martial, Second adjoint au Maire de Kribi
6. BOUBA Arika, délégué Délégation départementale. de l'Urbanisme et de l'Habitat de l'Océan
7. Betanga Emmanuel, Service d'hygiène, Commune Urbaine de Kribi
8. Bidjima Otto Blaise, président de la Commission des Grands Travaux, Commune Urbaine de Kribi
9. Kuate Timnamo Balise, Commerçant